



REGLEMENT COC SECTION MUSCULATION
SPÉCIFIQUE COVID19
POUR L'ACCÈS A LA SALLE DE MUSCULATION

I - ACCES A LA SALLE

1) A partir du 15 octobre, tous les adhérents justifiant d'un schéma vaccinal complet seront autorisés à reprendre librement leur activité aux horaires qui leur conviennent.

Pour ce faire il faudra pouvoir présenter la preuve du pass vaccinal complet lors de l'inscription. Pour les adhérents ayant fait le choix de ne pas présenter un schéma vaccinal complet, leur accès au complexe se fera sur le schéma suivant ;

- prise de rendez-vous sur les créneaux proposés ci-dessous
- présentation du pass sanitaire valide aux responsables de créneaux
- inscription sur le registre des adhérents présents.

2) Les réservations des séances se feront sur place ou par SMS.

Les créneaux proposés du lundi au dimanche sont les suivants :

- a) LUNDI : 9h à 10h30, 12h15 à 13h15 et 17h30 à 19h30
- b) MARDI : 9h15 à 11h15, 12h15 à 13h15 et 17h30 à 21h
- c) MERCREDI : 15h30 à 19h30
- d) JEUDI : 9h15 à 11h15, 12h15 à 13h15 et 17h30 à 19h30
- e) VENDREDI : 17h30 à 21h00
- f) SAMEDI : 9h15 à 11h15 et 18h à 20h
- g) DIMANCHE : 10h à 12h

II - A L'ACCUEIL

- Port du masque à l'arrivée, la sortie et durant les déplacements au sein du complexe.
- Arriver en tenue de sport (pas de vestiaires ni de douches)
- Chaussures de sport réservées pour la salle dans votre sac à mettre sur place aux emplacements prévus à cet effet
- Désinfecter vos mains au gel hydroalcoolique mis à disposition
- Pas de serrage de mains ni de bises
- Votre bouteille d'eau étiquetée à votre nom

III- A L'ENTRAINEMENT

- Grande serviette sur les bancs ou assise des machines en privilégiant l'emplacement pour la tête si concernée.
- L'entraînement sera individuel (une personne par machine ou banc)
- Chacun désinfecte son matériel après chaque utilisation voire avant si cela le rassure (des solutions désinfectantes et papier jetable sont à disposition dans la salle)

Nous comptons sur votre civisme pour que chacun puisse profiter de sa séance en toute sérénité. Des contrôles seront faits et tout non-respect des règles par l'adhérent pourra après un premier avertissement conduire au blocage temporaire de sa carte.

Tout vol ou détérioration de produits sanitaires amènera à une fermeture de la salle.

Nom de l'adhérent :

Date : / /

Numéro de carte :

Signature